SAINT-AMABLE
Grandir ensemble

AVIS PUBLIC

Lors de sa séance ordinaire du 13 juillet 2021 qui se tiendra par vidéoconférence à compter de 19 h 30, le conseil municipal se prononcera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel pour la propriété ci-dessous :

- **Désignation cadastrale :** Lot numéro 5 976 525 du Cadastre du Québec.
- **Adresse :** 596, rue Principale

La présente demande vise à permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de seize (16) logements à structure isolée de 3 étages.

Les citoyens sont invités à se faire entendre au moyen d'une consultation écrite, conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020 qui prévoit que toute procédure qui fait partie du processus décisionnel et qui implique le déplacement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite et que cette consultation écrite puisse remplacer la procédure en question, en autant qu'elle soit de 15 jours. Cette procédure de remplacement est mise en place en raison de la pandémie de la COVID-19, et ce, pour pouvoir permettre au conseil municipal d'aller de l'avant avec l'étude des demandes d'usage conditionnel. **Cette consultation écrite se déroulera jusqu'au 8 juillet 2021 à 16 h 15.**

Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à ces demandes d'usage conditionnel doivent être transmis par écrit, à l'adresse postale suivante :

Bureau de la greffière - Ville de Saint-Amable
575, rue Principale
Saint-Amable (Québec) J0L 1N0

ou par le biais de la chute à courrier de l'Hôtel de Ville, située à la même adresse, ou bien par courriel à agemme@st-amable.qc.ca et être reçus au plus tard le 8 juillet 2021 à 16 h 15. Le tout sera transmis au conseil avant que ce dernier ne se prononce à l'égard de cette demande.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce projet, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450-649-3555 poste 280 ou par courriel à l'adresse urbanisme@st-amable.qc.ca.

Donné à Saint-Amable, le 17 juin 2021.

Me Alexandrine Gemme, greffière